

Etude microtoponymique « Interprétes Lieux-dits » sur un lieu-dit viticole de Ville sur Arce.

Nom du lieu-dit : **LARGILLIER**

Largillier ou L'Argillier doit, comme son nom l'indique, son origine étymologique du Français du Moyen-Age (13^e-14^es).

En effet, L'Argillier ou Ardiller, Arsillier était un terme couramment utilisé au Moyen-Age pour désigner un terrain d'où l'on tire ou tirait de l'Argile (mine d'argile). Du latin argillaceus, argileux.

Ainsi, dès cette époque nous pouvons retrouver la trace de cet appellatif dont la plus ancienne citation remonte à 1383 sous la forme actuellement de Largillier – « Agnetz, veuve Anthoine Bourgeois pour un homme de vigne ez Largillier » (dans Aveu et denombrement donné au roi par Girart de Villesurarce).

Plus tard, en 1577 c'est sous forme féminine de Largilliere que cet appellatif est retrouvé dans Aveu et denombrement rendu par Elyon de Villesurarce à Antoinette de Lantages : « Didière, veuve de feu Didier Mercier pour un homme de vigne ez Largillière ».

NB : la mention « homme » est toujours utilisée pour désigner une étendue de vigne façonnée en un jour. Ceci correspondait à 1/8^e d'arpent (un arpent = 0,42 ha) soit 5 ares 25 centiares.

Largillier a donc peu varié au cours des siècles sauf vers le début du 18^e s où nous le retrouvons très temporairement sous la graphie Margillière (Fonds de la fabrique de Chacenay, 1722).

Contrairement à d'autres appellatifs, Largillier a été peu retrouvé entre le 17^e s et le 19^e s . Ceci n'indique en rien une moindre importance de ce lieu-dit par rapport à un autre mais donne davantage l'indication que ce lieu-dit était peu concerné par des successions et autres transferts.

Il est à noter qu'à chaque fois que Largillier a été retrouvé, cela désignait des vignes. Il faut dire que l'antériorité viticole de Ville sur Arce est très ancienne puisque la présence de la vigne est attestée dès 1199 au lieu-dit en Chastel situé à Villa dans le Pagus Latiscensis (Ville sur Arce dans le Barséquanais) – parcelle de vigne qui appartenait à Jean de Magnant, seigneur de Ville sur Arce à la fin du 12^e s . Dès le début du 14^e s les divers écrits rencontrés mentionnent l'existence de plusieurs pressoirs qui étaient systématiquement en possession par des seigneurs de Ville sur Arce (notamment Jean II de ville sur Arce qui possédait le plus important pressoir en 1339) .

Si l'ancienneté viticole est attestée dès la fin du 12^e s. , il est probable qu'elle doit être encore plus ancienne. En effet, Ville sur Arce tient son nom de *Villa* (attestation la plus ancienne retrouvée dès 881) et *Villa super Archiam* en 1147 (cartulaire de l'abbaye de Clairvaux). La dénomination « Villa » nous vient de l'époque galloromaine et désignait toujours un domaine foncier rural (équivalence à nos fermes ou domaines actuels). La *villa romaine* a continué d'exister après la chute de l'Empire romain d'Occident comme domaine à l'époque mérovingienne, ou carolingienne.

Ainsi, avant de devenir le bourg que nous connaissons. Maintenant, Ville sur Arce n'était qu'un simple domaine agricole, viticole, ou en polyculture il y a plus de 1100 ans.

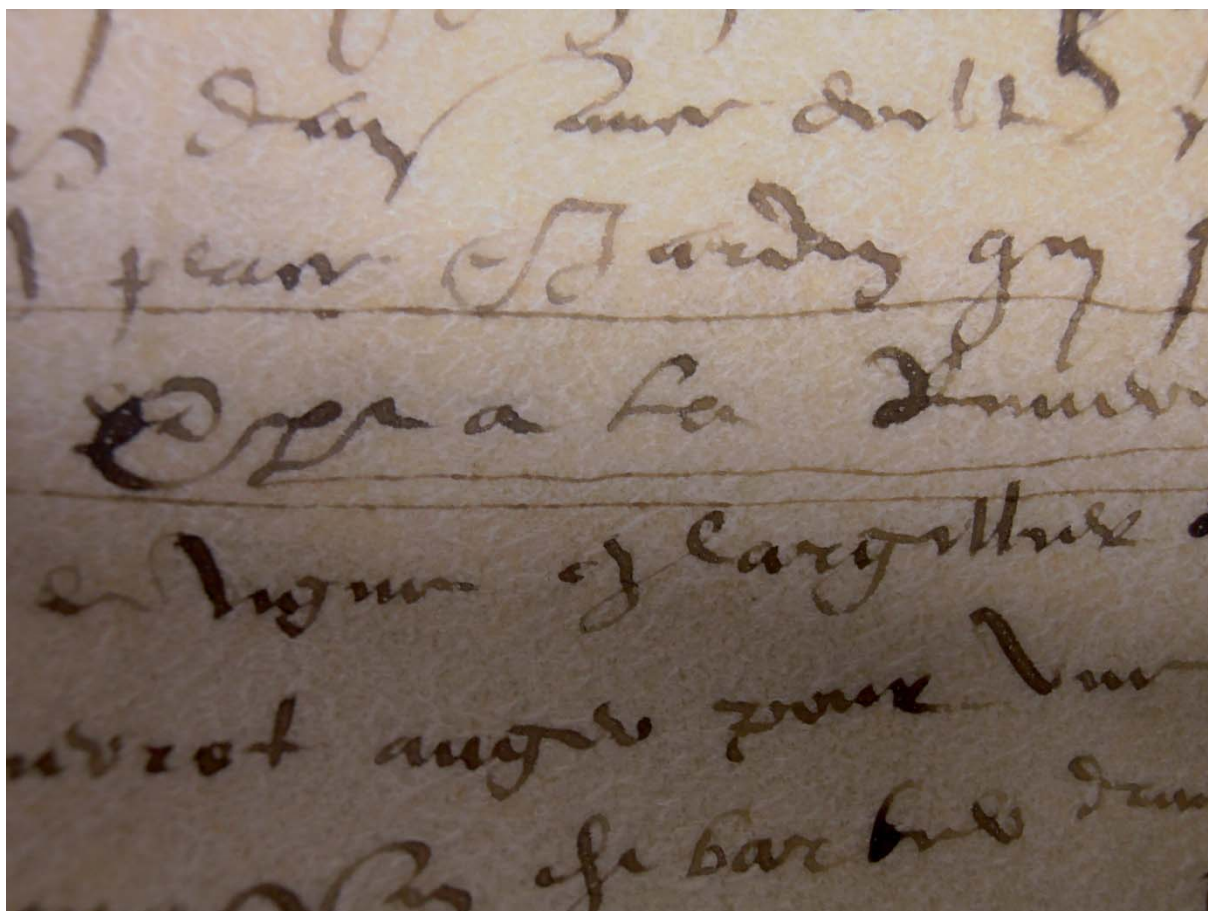
A noter qu'à l'époque celte, le *Pagus Latiscensis* était habité par les Lagons. Cette population celtique constituait l'un des plus anciens peuples gaulois (capitale Langres) et elle était orientée vers le pastoralisme et l'agriculture. Dès l'an 50 après J.-C., les Lingons maîtrisaient déjà la viticulture...

Recherche, rédaction et crédits photographiques :

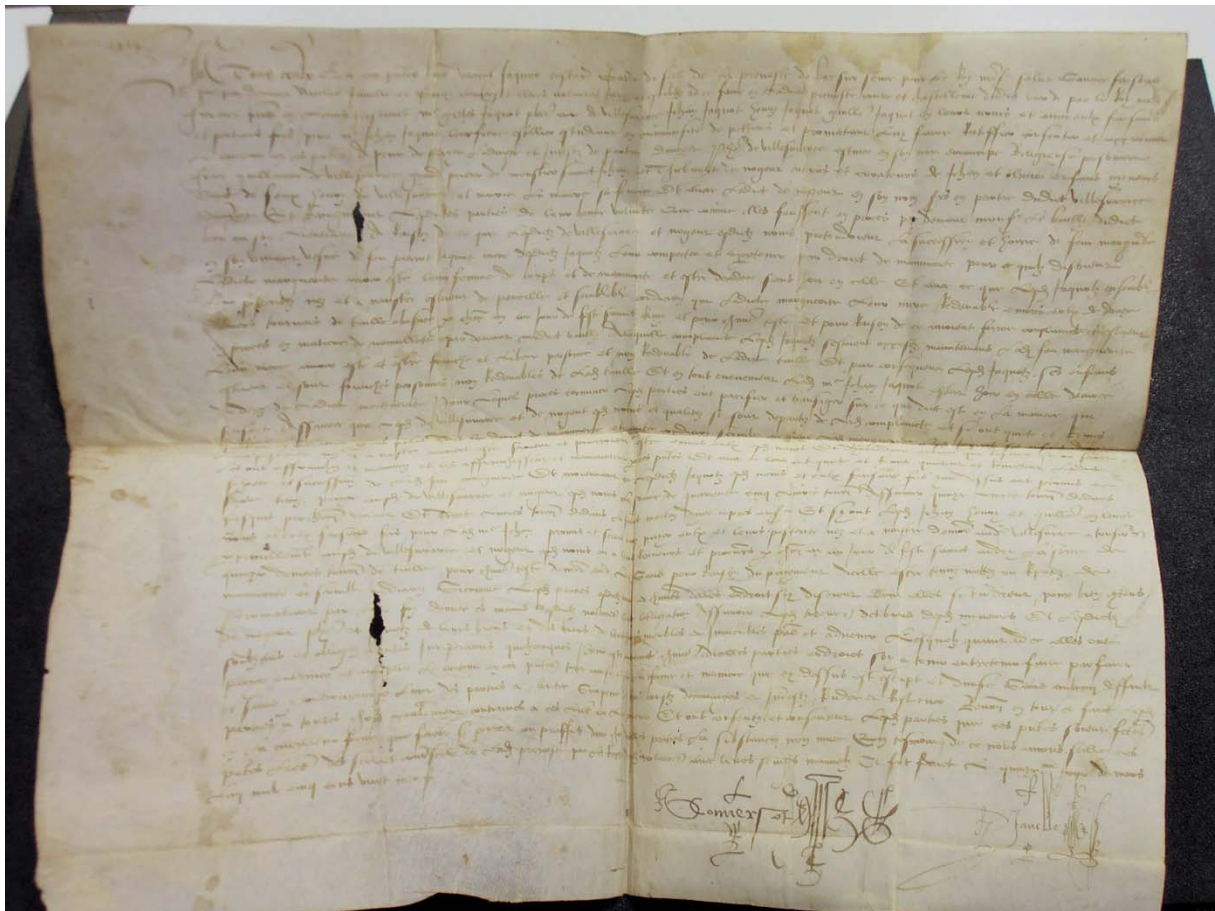
Sébastien CARRE, Chambre d'Agriculture de l'Aube – Mars 2013

Je Elyon de Sillesur Arce escuyer
 aduonc tunc & plain fuy for & homma
 veque & fen plessier Leonard & Chaulmon
 Chasselay bourgeois de Sully gentilhomme &
 Sully de la montaigne et ma hoste
 femme tunc & soy moy deux avec tute
 dea enfance mydame d'au audit esfue
 & Chasselay, dea hoste qui par mydame

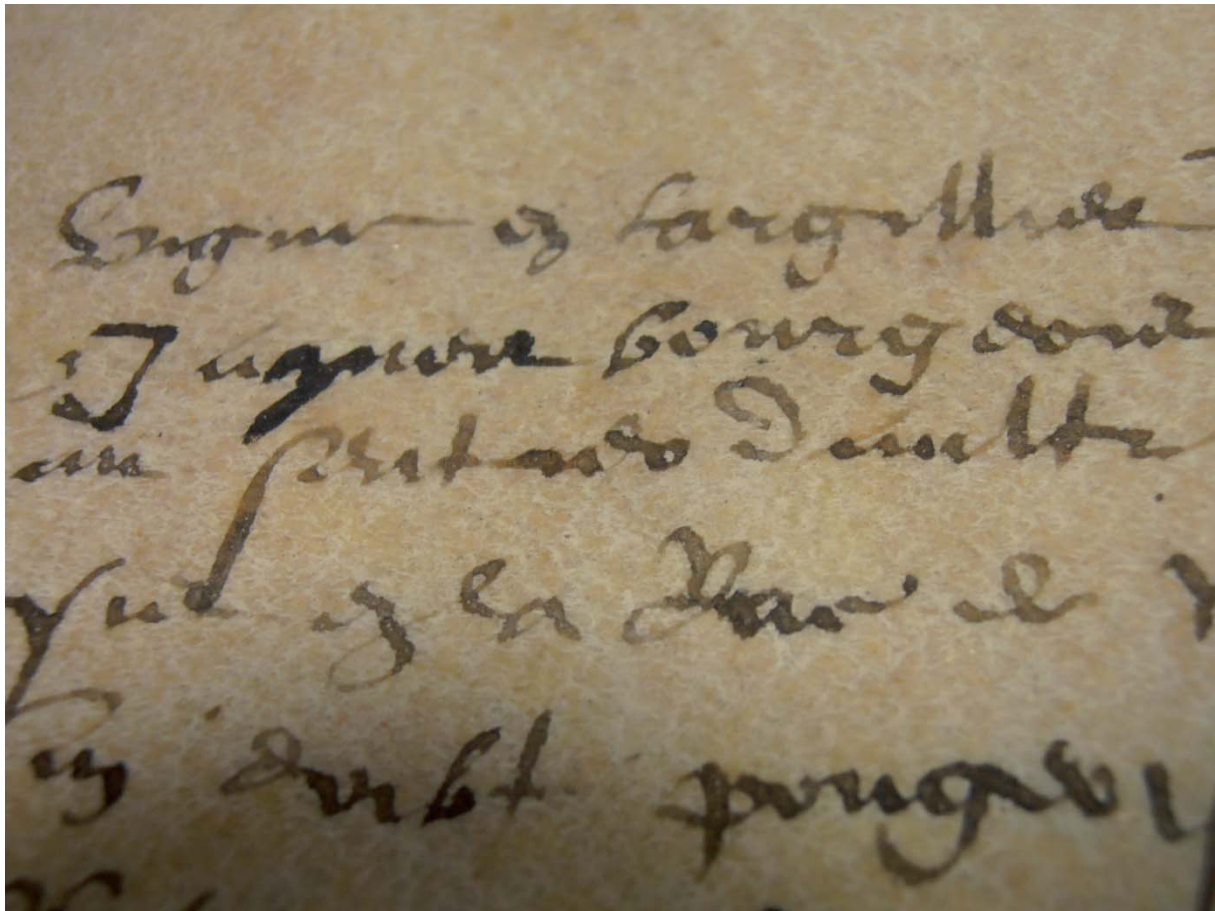
Document 1 : « Aveu et dénombrement rendu à Antoinette de Lantages » par Elyon de Ville sur Arce, 1577. Parchemin en peau d'agneau (photo de Sébastien Carré)



Document 2 : « Vigne et Largillière » (extrait du parchemin de 1577).



Document 3 : « Transaction pour la taille de la vigne », Thibault 1er de Nogent, seigneur de Ville sur Arce, 1529. Parchemin en peau d'agneau (photo Sébastien Carré).



Document 4 : extrait du parchemin « aveu et dénombrement donné au roi » par Girard de Ville sur Arce. Parchemin de 1383 (photo de Sébastien Carré).